

## Communiqué de presse

Berne, le 13 avril 2016

### **RIE III : pas sur le dos des PME !**

**L'Union suisse des arts et métiers usam rejette avec vigueur l'actuelle proposition de compromis faite par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E). Si l'adaptation de l'imposition partielle des dividendes est augmentée vers le haut, l'usam ne soutiendra plus la RIE III ! Les acquis de la 2e réforme ne doivent pas être annulés et si cette RIE III se fait sur le dos des PME et des entreprises familiales, l'usam examinera le besoin ou non de soutenir un référendum!**

L'Union suisse des arts et métiers usam l'a toujours dit et redit dans ses communications, elle ne soutient la RIE III qu'à condition que les acquis fondamentaux de la 2e réforme ne soient pas balayés et qu'aucune introduction d'impôt sur les gains en capitaux ne soit faite.

Pour compenser des pertes fiscales des cantons, bien évidemment occasionnées par de multiples mesures fiscales visant à pallier les régimes fiscaux cantons (utiles aux multinationales), la CER-E propose de réexaminer l'imposition partielle des dividendes au niveau cantonal. Les dividendes devraient être imposables à hauteur de 60 % au moins, alors que le Conseil des États et le Conseil national avaient décidé de maintenir les dispositions actuelles, qui ne prévoient aucune limite inférieure ni supérieure.

En d'autres termes, la CER-E revient sur les acquis de la 2e réforme ! Cette adaptation de l'imposition partielle vise les propriétaires d'entreprises actifs dans leur entreprise, car personne ne possède 10% de Nestlé, de Novartis ou d'UBS. En revanche, des milliers de PME assument la responsabilité de l'emploi de milliers de personnes. En finalité, l'impact de la charge fiscale se fera sur le propriétaire d'une PME et non sur l'investisseur diversifiant son portefeuille d'actions.

L'usam attend de la CER-N qu'elle ne balaye pas, elle non plus, d'un simple revers de main des conditions-cadre pour les PME !

### **Renseignements complémentaires**

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

**Alexa Krattinger**, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 779 20 58

**Numéro 1:** plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,  
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME.